

NOTE D'INFORMATIONS AUX FAMILLES

INSCRIPTION EN ACCUEIL DE LOISIRS

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES



Première demande d'inscription

Les mercredis ou les vacances scolaires : S'adresser au Directeur de la structure choisie afin de créer ou de mettre à jour son dossier d'inscription.

Chaque famille est libre de choisir la structure qu'elle souhaite. Le dossier est valable pour l'année scolaire.

Tout dossier devra être complet pour pouvoir effectuer une réservation. (Informations précises auprès du Directeur).

Cette démarche permet l'accès à son espace personnel sur le NOUVEAU portail famille (Aiga).

STRUCTURE	DIRECTEUR	PORTABLE	COURRIEL (@convergence-garonne.fr)
AL BEGUEY	Juliette WILLEMS	06 26 52 31 83	animation.beguey
AL CADILLAC	Pierre LALYMAN	06 10 86 59 68	animation.cadillac
AL CERONS	Jean Marie DUTREUIL	06 14 42 49 50	clshcerons
AL LANDIRAS	Michel LALLOZ	06 20 47 40 74	clshlandiras
AL LOUPIAC	Aurélien CHINZI	06 26 52 34 12	animation.loupiac
AL PODENSAC	Marie DUPONT	06 13 17 65 33	clshpodensac
AL PORTETS	Xavier DENECHAUD	06 14 42 49 52	clshportets
AL PREIGNAC	Julien IGONIN	06 26 01 05 05	clshpreignac
AL RIONS	Nadège DESCLAUX	06 48 05 04 16	al.rions
AL VIRELADE	Audrey GALEY	06 20 47 40 85	clshvirelade

Le règlement intérieur de la structure est accessible sur le site www.convergence-garonne.fr.
On y retrouve les horaires d'ouverture des structures à la journée et à la demi-journée uniquement pour les mercredis.

Tarifcation (votée en conseil communautaire le 27 juin 2018)

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial de la famille. Le QF de chaque famille est mis à jour à chaque début d'année civile (janvier-février). Si en cours d'année, la situation familiale change, il suffit de prévenir le Directeur.

Le nouveau tarif sera appliqué le mois suivant.
En cas d'incertitude, le Directeur peut indiquer la tarification exacte à la journée ou à la demi-journée.

TARIFS JOURNÉES

Mercredi en période scolaire et vacances scolaires

Tranches de QF	Tarifs par tranches de QF (8)
0-500	4.5€
501 à 750	6.2€
751 à 950	8.5€
951 à 1150	10.6€
1151 à 1300	11.7€
1301 à 1450	12.3€
1451 à 1650	12.4€
≥ 1651	12.5 €

TARIFS DEMI-JOURNÉES

Mercredi en période scolaire

Tranches de QF	Tarifs par tranches de QF (8)
0-500	3,00
501-750	3,79
751-950	5,23
951-1150	6,62
1151-1300	7,44
1301-1450	7,77
1451-1650	7,87
≥ 1651	7,92

Les inscriptions et annulations se dérouleront par période et peuvent se gérer sur le portail famille. **Un calendrier est joint.** **Le paiement s'effectue en amont.**

Le service facturation ne peut agir que sur la facture ou les moyens de paiement. Si une annulation ou une réservation n'est pas prise en compte, seul le Directeur de la structure concernée peut y apporter une réponse.

Modes de paiement

On peut régler ses factures en numéraires, chèques (à l'ordre du trésor public), CESU, chèque vacances, seulement auprès du service facturation.

Le NOUVEAU portail famille sera actif au 1^{er} février 2019. Il permet de régler ses factures par CB via son compte personnel.

Attention, le paiement par CB est possible entre le 1^{er} et le 24 de chaque mois.

A ce jour, le prélèvement automatique n'est pas réalisable.

NB : Pour les familles ayant déjà un dossier d'inscription en cours, afin de créer leur espace sur ce nouveau portail famille, elles recevront un identifiant par mail à compter du 31 janvier. Face à une difficulté de connexion, merci de contacter le service facturation au 06.25.39.05.49. Ne pas oublier de regarder dans les courriers indésirables si le courriel est introuvable dans votre boîte de réception.